

Un Chez Soi D'abord

Clermont Métropole



« Les personnes sans abri vivent en moyenne 30 ans de moins que la population générale, et un tiers des personnes vivant à la rue souffrent de problèmes psychiques sévères.

C'est pour combattre ce phénomène que les ministères en charge de la santé et du logement ont lancé en 2011 le dispositif « Un Chez Soi D'abord ».

« 80 % des logements se situent dans le parc privé grâce aux dispositifs d'intermédiation locative.

+ de 85 % des personnes bénéficiaires sont toujours logées et accompagnées après 5 ans.

Un coût par an et par personne bénéficiaire, inférieur à la prise en charge habituelle » (souvent composée d'itinérance entre hébergement, service d'urgence, justice...).

CONTACTEZ

notre gestionnaire
de locations adaptées

Anne Barrois

☎ 07 64 74 05 72

✉ abarrois@unchezsoi.fr

@ <http://www.unchezsoi.fr>

Groupement de
coopération médicosociale



Un logement pour se rétablir

Un dispositif
financé par



PRINCIPES DU « UN CHEZ SOI D'ABORD »

Pour qui ?

Pour les personnes sans abri, en situation de précarité, et présentant des troubles psychiques.

Pourquoi ?

Pour leur permettre l'accès direct à un logement stable et choisi par eux-mêmes, sans l'obligation de passer par un centre d'hébergement, qui quoiqu'il en soit restera temporaire.

Comment ?

Pour favoriser leur rétablissement, c'est à dire aller mieux dans tous les domaines de la vie, notre approche est d'accompagner les locataires en priorité vers la stabilité sécurisante de « leur » logement ; une méthode qui a largement su prouver son efficacité, y compris économique.

Et c'est logique : comment aller mieux, se soigner régulièrement, quand on survit à la rue ou d'hébergements en hébergements ?

Le logement, droit fondamental, sert de tremplin pour faciliter les soins et l'inclusion sociale

Nous sommes un groupement de coopération médicosocial qui réunit les compétences de l'association Cecler (logement), du CHU (addictologie) et de l'hôpital Sainte Marie (psychiatrie).

Notre équipe pluridisciplinaire⁽¹⁾ propose un accompagnement intensif dans tous les domaines de la vie, en complément des dispositifs habituels.

⁽¹⁾ Médiateurs de santé pairs, psychiatre, infirmières, éducatrice spécialisée, assistante sociale, gestionnaire de locations adaptées, technicien logistique, directeur, cadre de coordination

En pratique, nous rencontrons les locataires en binôme, autant que de besoin, et aussi longtemps que nécessaire, dans la limite du respect **d'une visite hebdomadaire minimum**, à quoi s'ajoute une **permanence téléphonique à leur disposition 24h/24**.

Notre gestionnaire de locations adaptées **accompagne les bailleurs dans les démarches administratives**, et **peut les conseiller dans les différentes normes et avantages fiscaux**.

Les logements sont proposés principalement en **sous location ou baux glissants**, renouvelables tous les ans.

Les bailleurs peuvent ainsi bénéficier d'**une location accompagnée et sécurisée** car **les loyers et charges sont directement réglés par le groupement, même en cas de vacance**.

L'entretien courant est assuré par notre technicien logistique et **les réfections éventuelles prises en charge** (hors vétusté normale).

Si besoin, nous restons disponibles pour **accompagner le voisinage**.